

REGIONAL INITIATIVE FOR TEACHERS IN AFRICA-FACILITY

TERMES DE RÉFÉRENCE

REALISATION D'UNE ETUDE DIAGNOSTIQUE DE LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE POUR LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Cameroun

TYPE D'EXPERTISE : EXPERT.E INTERNATIONAL.E INDIVIDUEL.LE

RESUME

Domaine technique du Plan d'Action Pays	Compétences numériques des enseignants
Action et activité principale du Plan d'Action Pays (PAP)	<p><u>Action principale</u> : Exam de la mise en œuvre de la Politique des TIC et Cadre Stratégique pour l'Education de Base au Cameroun (2022) et intégration du bi-plurilinguisme</p> <p><u>Activité</u> : Réalisation d'une étude diagnostique de la mise en œuvre de la stratégie arrêtée pour les Technologies de l'Information et de la Communication en 2007 puis en 2022.</p>
Stratégie du Secteur Education-Formation 2023-2030 Indicateur du SND 2030	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'usage des TIC dans la formation des formateurs ; - Promouvoir la culture scientifique et numérique - Part des enseignements relatifs au bilinguisme et au multiculturalisme au niveau primaire (obj 30%)
Indicateur de la Facilité impacté	2.2: # of RTIA engaged countries implementing new or revised teacher education or professional development programmes to integrate digital competences
Période de mise en œuvre	Septembre - octobre
Nombre total de jours prévu	25 jours
Livrables attendus	Etude diagnostique sur la mise en œuvre de la politique des TIC et Cadre Stratégique pour l'éducation de base, assortie de recommandations opérationnelles et d'une feuille de route.
Partenaires nationaux de mise en œuvre (Unités en charge de l'interaction avec les experts)	<p>Ministère de l'Education de Base (MINEDUB) Division de la Planification, des Projets et de la Coopération (DPPC) Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM) Inspection Générale des Enseignements et en particulier l'Inspection de Pédagogie chargée des Technologies Educatives Coordo du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP)</p>

1. PRÉSENTATION DE LA FACILITÉ

COUNTRY REQUEST FORM

La Regional Teacher Initiative for Africa (RTIA), un programme financé par l'UE/CE via la section Éducation (G3) de la DG INTPA, vise à améliorer les résultats d'apprentissage et le développement socio-émotionnel des enfants en Afrique, en ayant un personnel enseignant plus compétent, motivé et inclusif dans l'éducation de base.

La RTIA cherchera particulièrement à atteindre les résultats suivants au cours des 6 prochaines années :

1. Améliorer la gouvernance, la gestion, l'attractivité et l'équilibre entre les sexes de la profession enseignante, avec un fort accent sur la numérisation accrue et l'innovation.
2. Améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité du développement professionnel initial et continu des enseignants, notamment par l'éducation numérique, les approches d'apprentissage entre pairs et la collaboration régionale.

Dans ce cadre, la Facilité de la Regional Teacher Initiative for Africa (RTIA) soutiendra les politiques enseignantes et contribuera à améliorer les systèmes de formation et de développement professionnel des enseignants en i) fournissant une assistance technique pour un renforcement des capacités au niveau national, , ii) promouvant l'innovation et la mise à l'échelle de solutions pédagogiques efficaces ; iii) augmentant la production et l'utilisation de données et de preuves, et iv) promouvant l'utilisation de cadres régionaux, des pratiques fondées sur des données probantes et des apprentissages conjoints au niveau régional

La Facilité de la Regional Teacher Initiative for Africa (RTIA) atteindra les objectifs susmentionnés par le biais de 3 types d'instruments ou "fenêtres" : i) une fenêtre pour fournir une assistance technique sur la gouvernance des enseignants et la formation et le développement professionnel des enseignants en fonction de la demande des pays partenaires éligibles, ii) une fenêtre pour tester et mettre à l'échelle des programmes efficaces de formation et de développement professionnel des enseignants dans les domaines thématiques des compétences numériques, du genre, des compétences vertes et des compétences pédagogiques, y compris dans le contexte des réfugiés et des populations déplacées, iii) une fenêtre de recherche pour créer de nouvelles données et soutenir l'intégration des constats qui en découlent dans le processus d'élaboration de politiques et la conception des programmes de formation et de développement professionnel des enseignants.

En plus de ces fenêtres, les activités de gestion des connaissances et de communication de la Facilité contribueront davantage au partage des connaissances, des éléments probants et des meilleures pratiques liées aux résultats globaux de l'Initiative.

La Facilité est financée par l'Union Européenne et co-implémentée par le Partenariat formé par trois agences des États membres : Expertise France pour la France, Enabel , VVOB et APEFE pour la Belgique, EDUFI pour la Finlande. Expertise France a été désignée comme l'Agence Coordinatrice de ce Partenariat. Avec le schéma de gouvernance de la Facilité servant de schéma de gouvernance de l'Initiative, il est prévu que le Partenariat travaille en étroite collaboration avec l'UNESCO et la Commission de l'Union Africaine (CUA), en charge des 2 autres composantes de l'Initiative de l'Union Européenne (UE).

La durée de l'action est prévue du 01.02.2024 au 31.01.2027 (36 mois) avec un budget de 46.000.000 EUR.

2. CONTEXTE

2.1 SECTEUR DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

RESEN (2019) et PASEC (2019) : l'analyse croisée des résultats du RESEN, du PASEC et d'une évaluation nationale réalisée en 2016 par l'unité d'évaluation des acquis scolaires du ministère de l'Éducation de base (Minedub) indique que la qualité des apprentissages constitue un défi au Cameroun avec la persistance du faible niveau des acquis scolaires au primaire. Par exemple en fin de cycle primaire, 46,7% des élèves de CM2 se situent en deçà du seuil de compétences en langue. Les facteurs de la qualité identifiés dans les analyses multivariées des évaluations des acquis permettent de dégager quelques enseignements pratiques qui renvoient à l'amélioration des pratiques pédagogiques et à l'insuffisance de la formation continue des enseignants.

Articulées avec l'Objectif de développement durable n°4 et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA), les orientations stratégiques retenues par les autorités camerounaises dans le secteur de l'éducation sont principalement rappelées dans trois documents clefs :

- **la stratégie du secteur éducation-formation (SSEF) 2023-2030** a arrêté un axe stratégique « Pertinence et qualité des formations ». La vision est celle : (a) d'un système d'éducation avec un corps d'enseignants/formateurs professionnels, formés au métier et aptes à assurer la prise en compte des priorités de développement dans les programmes de formation en cohérence avec les normes internationales, ce qui implique notamment « des enseignants/formateurs adaptés aux réalités socio-économiques et au contexte d'apprentissage » et la « formation continue des enseignants/formateurs », (b) d'un système d'éducation promouvant les valeurs du vivre ensemble et contribuant au renforcement du patriotisme économique et culturel par « une pratique accrue du bilinguisme et une promotion du multiculturalisme dans toutes les couches de la société par la création et la mise en œuvre des programmes scolaires spécifiques dès la maternelle ». Le plan d'actions du Cameroun dans le cadre de la Facilité contribue donc à opérationnaliser la vision développée dans la Stratégie du secteur Education-Formation.ques pédagogiques à améliorer et à l'insuffisance de la formation continue des enseignants.
- **la Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30)**. La SND30 articule les engagements internes et internationaux du pays sur le plan économique, social et environnemental. Elle s'appuie sur les leçons de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). L'un des quatre piliers de la SND30 concerne le secteur de l'éducation avec le pilier « développement du Capital Humain et du bien-être ». Ainsi, dans le secteur de l'éducation et de la formation, le pays se donne comme vision de « *promouvoir un système éducatif à l'issue duquel tout jeune diplômé est sociologiquement intégré, bilingue, compétent dans un domaine capital pour le développement du pays et conscient de ce qu'il doit faire pour y contribuer* ».
- **la Loi N°98/004 du 4 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun**. Cette Loi fixe le cadre juridique général de l'éducation au Cameroun et s'applique aux enseignements maternel, primaire, secondaire général et technique, ainsi qu'à l'enseignement normal.

Pacte de partenariat

La Cameroun va bénéficier prochainement des fonds du Partenariat mondial pour l'éducation. La réforme prioritaire arrêtée par le Cameroun dans le Pacte de partenariat concerne l'amélioration de la qualité des apprentissages à travers la professionnalisation du métier de l'enseignant. Cette réforme devra permettre, entre autres, de contribuer à la transformation du système éducatif à travers des enseignants de métier, motivés et performants pour des apprentissages équitables, inclusifs et de qualité.

Réforme des ENIEG

Au Cameroun, la formation initiale des enseignants est gérée par le Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC). En 2023, le Décret N°2023/434 du 04 octobre 2023 portant organisation et fonctionnement des Ecoles Normales d'Instituteurs a abrogé les dispositions antérieures contenues dans le Décret N°80/195 du 09 juin 1980. Les futurs enseignants doivent désormais être titulaires du baccalauréat et suivre une formation de deux ans à l'Ecole normale des instituteurs de l'enseignement général (ENIEG). Le Ministère de l'Education de Base (MINEDUB) a transmis officiellement une demande au MINESEC pour une actualisation des curricula de formation, en particulier l'introduction de la didactique du bi-plurilinguisme et les langues nationales. De plus, les autorités nationales ont engagé en 2023 une réforme des ENIEG. L'action portant sur la formation initiale des enseignants s'inscrit dans le prolongement de cette réforme. Le MINEDUB a transmis une requête au MINESEC aux fins d'actualisation des curricula de formation des élèves-maîtres dans les ENIEG.

Digitalisation

En 2007, le MINEDUB a publié le premier document de politique et de stratégie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour l'éducation après un engagement d'ensemble des parties prenantes. Une actualisation de ce document, intitulé « Politique des TIC et Cadre Stratégique pour l'Education de Base au Cameroun », a été réalisée en 2022 à la suite des leçons apprises du Covid 19. L'objectif de cette politique des TIC et du cadre stratégique de mise en œuvre est de

s'assurer que les TIC sont efficacement intégrées dans le sous-secteur de l'éducation de base afin d'atteindre les objectifs définis dans la SSEF.

Décentralisation

En matière de gouvernance locale, les premières compétences ont été transférées aux communes par l'État central en 2010. Conformément au principe de progressivité, en 2018, 63 compétences ont été transférées par 21 ministères. La SND30 prévoit de porter, avant 2025, la part des ressources transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées à au moins 15% du budget de l'État. Dans la pratique, la totalité des décrets relatifs à la décentralisation ne sont pas publiés en totalité. Si la décentralisation a connu des avancées au niveau de l'éducation de base avec l'implication des collectivités territoriales dans la gestion des établissements scolaires (travaux de construction et de réhabilitation des écoles primaires et maternelles, gestion du paquet minimum, etc.), cette implication reste cependant tributaire de la mise en place de la décentralisation au niveau national².

2.2 CONTEXTE DU PAP – ARTICULATION AVEC LES TRAVAUX PRÉCÉDENTS

Le 6 juin 2024, la Facilité de la Regional Teacher Initiative for Africa (RTIA) a reçu une demande d'assistance technique de la part de la Direction de la Planification, des Projets et de la Coopération (DPPC) du Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB) du Cameroun. Cette requête a été formellement approuvée le 26 août 2024. Une équipe d'experts de la Facilité s'est ensuite rendue à Yaoundé du 14 au 17 octobre 2024. Dans le cadre de travaux préparatoires à cette mission mais aussi des discussions qui se sont poursuivies à l'issue de celle-ci, les consultations et le travail collaboratif menés avec les équipes et partenaires clés du secteur de l'éducation au Cameroun ont permis la conception d'un plan d'action pays (PAP) adapté pour répondre aux besoins exprimés dans la requête initiale. Celui-ci s'articule autour de 4 domaines techniques principaux : (1) la formation initiale des enseignants du préscolaire et du primaire, (2) la formation continue des enseignants, (3) la gouvernance des enseignants et (4) les compétences numériques des enseignants.

Le PAP Cameroun d'une durée de 16 mois, comprend des actions d'assistance technique alignées sur les priorités nationales concernant les enseignants. Il doit (i) répondre aux besoins réels du partenaire, (ii) être coordonné avec les interventions des partenaires techniques et financiers pour permettre une synergie d'action et éviter les chevauchements, et (iii) s'insérer dans les réformes en cours. A ce stade la première action visant l'intégration du bi-plurilinguisme dans la formation initiale des élèves-maîtres a bénéficié d'un appui de la Facilité par le biais d'une mobilisation d'expertise.

Ainsi, les activités suivantes sont en cours: (i) élaboration d'un document cadre d'orientation inclusif de l'introduction du bi-plurilinguisme dans le programme de formation initiale des élèves-maîtres (profil d'entrée et de sortie de l'élève-maître bi-plurilingue, référentiel de compétences du bi-plurilinguisme), (ii) élaboration des programmes de Langues et Cultures Nationales pour les élèves-maîtres, (iii) élaboration des programmes de didactiques du bi-plurilinguisme pour les élèves-maîtres, (iv) élaboration des modules de formation à la didactique du bi-plurilinguisme et des cultures nationales pour les formateurs (ENIEG).

3. PORTÉE DE LA MISSION

3.1 PRINCIPAUX OBJECTIFS

Objectif général

L'objectif général de l'étude est d'analyser la mise en œuvre des politiques TIC de 2007 et 2022 dans l'éducation de base au Cameroun (maternelle et primaire), en identifiant les forces, faiblesses, blocages et opportunités, et en formulant des recommandations opérationnelles et une feuille de route pour l'intégration effective du numérique éducatif, notamment en lien avec le bi-plurilinguisme, alignée avec la SSEF 2030.

Objectifs spécifiques

Les principaux objectifs spécifiques sont les suivants :

- **Analyser la mise en œuvre des politiques TIC de 2007 et 2022 dans l'éducation de base**, en examinant les cadres institutionnels, les dispositifs de gouvernance, les

ressources mobilisées ainsi que les pratiques pédagogiques et administratives observées, afin d'identifier les forces, les faiblesses, les obstacles et les opportunités dans la mise en œuvre de la stratégie.

- **Fournir des orientations stratégiques** : Proposer une révision des axes stratégiques et formuler des recommandations stratégiques à la lumière des constats établis lors de la phase d'analyse de la mise en œuvre.
- **Elaborer une feuille de route réaliste** : co-élaborer de manière participative une feuille de route réaliste pour renforcer l'opérationnalisation de la stratégie, l'intégration des TIC dans l'enseignement et atteindre les objectifs de la stratégie sectorielle, en tenant compte des évolutions technologiques et de l'intégration du bilinguisme.

3.2 MÉTHODOLOGIE & APPROCHE GÉNÉRALE

La consultance sera réalisée par un binôme constitué d'un expert international et d'un expert national. Les deux experts travailleront en étroite collaboration. Une organisation interne sera élaborée par le binôme et formalisée dans la note méthodologique, un expert principal devra notamment être identifié pour les besoins de coordination. Chaque membre du binôme bénéficie de 25 jours d'expertise.

Un binôme déjà constitué (international/national) est éligible (sous réserve que les candidatures soient soumises de manière individuelle).

Phase	Activités	Description
Phase de Préparation	Revue Documentaire/planification	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des documents stratégiques (politiques TIC de 2007 et 2022, SSEF, SND30, etc.). - Élaboration d'un plan de travail détaillé, incluant un calendrier des activités, des livrables et des parties prenantes à consulter.
Phase de cadrage	Réunion de Cadrage	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de cadrage avec les parties prenantes clés pour définir les attentes, les objectifs spécifiques, et les modalités de la mission. - Validation du plan de travail.
Phase de Collecte d'Informations/analyse de données	Consultations	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite d'enquêtes et d'interviews. - Compilation et analyse des données recueillies. - Sessions de travail de deux (02) avec les parties prenantes clés pour une validation technique des résultats et des premières recommandations - Finalisation du draft de l'étude tenant compte des amendements apportés lors des Sessions de travail avec les parties prenantes clés.
Phase de Validation	Atelier de Validation	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de validation d'une journée qui permettra la validation officielle de l'étude par les autorités compétentes
Phase de Finalisation et de Rapport	Révisions et Ajustements	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation de l'étude tenant compte des réserves éventuelles formulées lors de la validation officielle. - Rédaction/transmission du rapport final détaillant le processus

		d'élaboration de l'étude, la méthodologie utilisée, les résultats obtenus et les recommandations.
--	--	---

Répartition du Travail

- **Travail à Distance** : La revue documentaire, la réunion de cadrage, une partie de l'analyse des données et la formulation des recommandations seront effectués à distance.
- **Travail sur terrain** : une partie de la collecte des données, les sessions de travail avec les parties prenantes clefs, l'atelier de validation nécessiteront des missions sur place à Yaoundé

3.3 PARTIES PRENANTES

Parties prenantes à impliquer a minima dans la collecte d'informations et dans l'élaboration des livrables :

- Le Ministère de l'Education de Base, l'Inspection Générale des Enseignements (IGE), la Division de la Planification, des Projets et de la Coopération (DPPC), la Direction des Ressources Humaines (DRH), la Direction de l'Enseignement Maternel et Primaire (DEMP), la Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), la Direction de l'Alphabétisation, de l'Education de Base Non Formelle et de la Promotion des Langues Nationales (DAEBNFPLN) ;
- le coordonnateur du projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP), les Délégués régionaux de l'éducation de base;
- parmi les partenaires techniques et financiers, une attention particulière sera portée à la BID, UNICEF, UNESCO, OIF/IFEF

3.4 PRINCIPAUX LIVRABLES

Les livrables spécifiques dans le cadre de cette consultation sont les suivants :

- **Livrable #1**: note de cadrage
- **Livrable #2**: étude diagnostique de la mise en œuvre de la stratégie arrêtée pour les technologies de l'information et de la communication en 2007 puis en 2022
- **Livrable #3**: rapport final

Les livrables doivent être soumis en format électronique et validés par le point focal du MINEDUB et la Facilité dans un délai maximum de 2 semaines après leur transmission. Le consultant devra s'assurer que les documents sont clairs, concis et répondent aux exigences définies.

L'expert devra également collecter les données nécessaires au suivi du plan d'action dans le cadre des activités de suivi-évaluation et d'assurance qualité.

NB : les experts rédigeront les relevés de conclusions des réunions tripartites ministère-Facilité-Experts (réunion de cadrage, etc.)

4 MODALITES DE MISE EN OEUVRE

4.1 NOMBRE ESTIMÉ DE JOURS ET CALENDRIER GÉNÉRAL

Phase	Nombre de Jours prestés à distance	Nombre de Jours prestés sur place	Mois d'intervention
Phase de Préparation	3		M1
Phase de cadrage	1		
Phase de Collecte d'Informations/analyse de données	9	9	M1-M2
Phase de Validation		1	

COUNTRY REQUEST FORM

Phase de Finalisation et de Rapport	2		
S/TOTAL	15	10	
TOTAL	25		

4.2 ROLES ET RESPONSABILITÉS

Le Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB)

Le Ministère via son point focal sera responsable de :

- Fournir la documentation disponible au niveau du MINEDUB
- Faciliter l'entrée en contact avec les parties prenantes concernées
- Organiser et financer les sessions de travail de pré-validation (validation technique) (2jrs)
- Organiser et financer l'atelier de validation d'une journée et fournir un espace de travail
- Commenter et approuver les livrables
- Partager les livrables avec les principales parties prenantes

La Facilité de la RTIA

La Facilité sera responsable de :

- Contracter et faciliter l'intégration du consultant en fournissant tous les documents et ressources disponibles et en organisant des sessions de briefings
- Suivre le travail du consultant du début de la mission jusqu'à la clôture
- Agir en tant que personne-ressource principale pour le consultant
- Assurer le contrôle de la qualité des livrables en collaboration avec le point focal du Ministère pour cette consultance
- Contribuer à la gestion des connaissances internes et externes à la Facilité de la RTIA
- Valider les livrables en lien avec le ministère
- Évaluer la performance globale du consultant pour ce mandat

Le Consultant

Le consultant en lien avec le consultant national aura à :

- Examiner et commenter ces Termes de Référence (TdR)
- S'assurer que tous les livrables sont conformes aux directives formulées lors de la réunion de cadrage de la mission, conformément au calendrier convenu
- Informer immédiatement la Facilité Régionale des Enseignants de toute difficulté dans la mise en œuvre de la mission
- Mettre en œuvre toutes les étapes de la méthodologie validée jusqu'à la soumission du rapport final
- Diriger la phase de démarrage, y compris la revue documentaire et la réunion de cadrage
- Rédiger les relevés de conclusions des réunions tripartites ministère-Facilité-Experts (réunion de cadrage, etc.)
- Participer aux réunions de débriefing à l'initiative du ministère ou de la Facilité
- S'assurer que les parties prenantes sont consultées tout au long de la mission
- Répondre aux exigences du suivi-évaluation et assurance qualité en ce qui concerne la collecte des données relatives à la méthodologie employée et aux livrables produits (liste de présence, feedback de l'expert.e, feedback des participants aux travaux y compris de l'équipe technique au sein du ministère)
- Se comporter avec le plus haut niveau d'intégrité personnelle et d'engagement envers les normes de conduite requises

La répartition des rôles entre le consultant international et national pourrait être la suivante :

- **Expert international :**
 - Conduite de la revue documentaire et des entretiens préliminaires faisable à distance
 - Elaboration des outils d'enquête, participation aux entretiens approfondis, analyse des données,

COUNTRY REQUEST FORM

- Animation des sessions de travail (l'atelier de pré-validation) de deux (02) jours.
- Rédaction de la note de cadrage, du rapport de l'étude diagnostique et du rapport final.
- **Expert national :**
 - Faciliter la prise de contact avec les parties prenantes nationales, contribuer au mapping des acteurs clés et personnes à rencontrer dans le cadre des consultations
 - Conduite des entretiens avec les parties prenantes locales.
 - Contribution à la collecte (y compris à l'élaboration des outils de collecte) et à l'analyse des données,
 - Co-animation des sessions de travail (l'atelier de pré-validation) de deux (02) jours
 - Co-rédaction de la note de cadrage, du rapport de l'étude diagnostique et du rapport final.

5. PROFIL DE L'EXPERT INTERNATIONAL

Qualification Académique

- Master (Bac+5 minimum) en Sciences de l'Éducation, Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation ou dans un domaine connexe.

Expérience Professionnelle Générale

- Minimum 10 ans d'expérience dans le secteur de l'éducation avec une expertise sur les Technologies de l'Information et de la Communication.

Expérience professionnelle spécifique

- Expérience démontrée dans l'analyse ou l'évaluation de politiques TIC dans l'éducation, notamment dans l'éducation de base.
- Expérience avérée dans la conception, la mise en œuvre ou l'évaluation de politiques éducatives.
- Bonne connaissance de systèmes éducatifs en Afrique subsaharienne, en particulier celui du Cameroun.
- Participation à des projets ou études en lien avec :
 - L'intégration du numérique dans les pratiques pédagogiques et/ou la formation des enseignants

Compétence Linguistique

- Langues : Excellente maîtrise du français et de l'anglais.

Compétences Interpersonnelles et Générales

- Capacité à travailler en équipe et à renforcer les capacités des partenaires locaux par une approche "learning by doing"
- Expérience dans le dialogue technique et politique, capacité à naviguer dans un contexte institutionnel

Atouts

- Expérience de travail avec les ministères de l'éducation au Cameroun en particulier le MINEDUB
- Expérience de travail avec IFADEM ou ELAN
- Compétences en animation participative, facilitation d'ateliers multi-acteurs et co-construction de politiques.
- Bonne connaissance des enjeux liés à l'équité, au genre et à l'inclusion dans l'accès aux TIC.

Autre atout : être titulaire d'un certificat de formation en sécurité terrain de niveau 1 datant de moins de 2 ans

Qui peut postuler en tant qu'expert.e international.e ?

COUNTRY REQUEST FORM

Selon la définition de la Facilité, un expert international répond à un appel à expertise ouvert sur le marché international avec une mise en concurrence avec les experts du monde entier. Un expert international est souvent, mais pas toujours d'une autre nationalité que celle du pays dans laquelle la consultance est déployée. Un consultant international possède généralement des compétences rares sur le marché national et une expérience dans différents pays qui lui permet de proposer une analyse comparative sur les sujets d'expertise concernés par la consultance et une méthodologie assurant une adaptation au contexte national.

6. COMMENT POSTULER ET PROCESSUS DE SÉLECTION

Veillez joindre à votre candidature les éléments suivants :

- votre CV (en utilisant le [Europass template](#)),
- une offre technique,
- Si possible, veuillez joindre un échantillon de travaux précédents similaires à la mission ci-dessus (1 à 3 échantillons de travaux ; des extraits de livrables complets sont acceptés). Dans chaque cas, vous devez spécifier votre rôle (auteur principal, contributions majeures, contributions mineures, etc.).

Le taux journalier applicable sera conforme à la grille d'honoraires en vigueur de la Facilité. Il dépendra du statut de l'expert et de son expérience.

→ Veuillez cliquer sur le lien suivant pour postuler : https://expertise-france.gestmax.fr/13612/1/rtia-w1-cam-4-1-1-diagnostic-study-information-and-communication-technologies-international/fr_FR

Date limite de candidature : 24/08/2025, 23h55 heure de Paris (UTC+2)

L'évaluation des offres reçues sera basée en particulier sur les critères suivants : (i) le diplôme du candidat, (ii) l'expérience du candidat dans la réalisation de missions pertinentes ou similaires à celles spécifiées dans cet appel à candidatures, (iii) la compréhension par le candidat des attentes de la mission et la méthodologie d'intervention proposée, et (iv) l'offre financière (TVA incluse).

“Au sein de la Facilité de la RTIA, nous valorisons tous les experts en tant qu'individus uniques et nous accueillons la diversité des expériences qu'ils apportent à la Facilité. À ce titre, nous avons une politique stricte de non-discrimination. Nous croyons que chacun doit être traité de manière égale, indépendamment de l'identification de genre, de l'orientation sexuelle, de l'origine nationale, de la langue maternelle, de la religion, de l'âge, du handicap, de l'état civil, de la citoyenneté, des informations génétiques, de la grossesse ou de toute autre caractéristique protégée par la loi. Si vous estimez avoir été victime de discrimination, veuillez en informer l'équipe RTIA dès que possible. Chaque plainte fera l'objet d'une enquête appropriée.”